



Le SIVOM c'est aussi...

...un patrimoine constitué au fil du temps et des opportunités, avec en toile de fond, la volonté d'investir dans les communes adhérentes du SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre (8 sur 10 communes sont ou ont été concernées) :

- Commune de Bax : terrains, structure avec 1 salle de réunion et 3 logements.
- Commune de Gensac-sur-Garonne : terrains, structure pour la pratique du vol libre, 1 logement.
- Commune de Lacaugne : terrains, structure avec 8 logements.
- Commune de Latrape : terrains, structure "Balcon des Etoiles", Foyer Intercommunal.
- Commune de Lavelanet-de-Comminges : terrains ancienne cave coopérative avec troupe circassienne.

"Baro d'Evel", 1 logement.

(ferme pédagogique de Paillac vendue).

- Commune de Rieux-Volvestre : siège du SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre avec locaux des services, terrains, 13 logements.

(maison de Pardailhan, maison "ancienne perception", ancien atelier du SIVOM vendus).

- Commune de Saint-Julien-sur-Garonne : terrains, 5 logements.
- Commune de Salles-sur-Garonne : (terrains, Jardins du Volvestre vendus).